

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du 12 avril 2024, convocation en date du 5 avril.
Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 13

L'an deux mille vingt-quatre le vendredi 12 avril à 18h30 , le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

Étaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, LEGRAND, SZABLA, DERCHEZ, GILLARD, GRAVEZ Carine. GRAVEZ J L, TERPOORTER, HOUZIAUX

Absente excusée de Mme Bultot qui donne pouvoir à M. Szabla

Absent excusé de M. Langlet qui donne pouvoir à Mme Legrand

Absence excusée de Mme Henniaux

Absence non excusée de M. Mendola

Secrétaire de séance : Mme Terpoorter

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 21 février 2024

aucune objection

vote : 13 pour

Ordre du jour

1 C.F.U. (Compte Financier Unique)

Mme Legrand, adjointe aux finances, présente le compte financier qui sera consultable en mairie.

Regroupement du compte de gestion et du compte administratif

Projet majeur :

1ère tranche de travaux espace communal :

mairie annexe et maison France service : 438 052 euros avec 80% subventions

baisse des dépenses réelles de fonctionnement de 7,89%

amélioration +26% de la capacité d'autofinancement

le résultat de fonctionnement de 2022 à été réparti comme suit :

190 000 € investissement

49 588 € fonctionnement

12 votes pour (M. le Maire ne pouvant participer au vote)

2 Affectation des résultats de fonctionnement 2023

150 000 € en investissement

49 469,55 € en fonctionnement

vote : 13 pour

3 Fiscalité locale : vote des taux 2024

Gel des taux de la municipalité et de l'intercommunalité malgré les difficultés financières liées à l'inflation

Augmentation des bases par l'Etat de 3.1 %.

Vote : 13 pour

4 Subventions 2024 aux associations

Les critères tiennent compte de l'implication dans la vie communale et des utilisations des infrastructures communales.

Voir le tableau d'attributions en mairie

vote : 13 pour
une abstention

5 Budget primitif 2024

En investissement : 988 891,21 € dépenses	1 327 429,51 recettes
En fonctionnement : 931 315.44 € dépenses	931 315.44 € recettes

vote : 13 pour

5 Presbytère

Le conseil doit estimer le prix de vente du bien communal ayant eu pour usage de presbytère.

Il est proposé 220 000 net vendeur

Le conseil mandate maître Fauvargue pour la vente.

Vote : 8 pour 5 abstentions

Questions diverses

-Réunion entre les commerçants, le Maire et le responsable du projet de la future zone commerciale le 16 avril

-commission PLUI le 15 mai

- rappel : élections européennes le 9 juin

Fin de séance à 20h20

Le maire, Johan Dremaux

